

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ
LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL N° 433

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Fort de Bahla

Lieu : région de l'Intérieur

Etat partie : Oman

Date : 23 Décembre 1986

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial du bien culturel proposé soit différée.

C) JUSTIFICATION

Au pied du Djebel Akhdar (3018m), les places-fortes où les communautés khârijites qui résistèrent aux tentatives de "normalisation" du calife Harun al-Rashid mirent en pratique leurs conceptions religieuses à la fois rigoristes et démocratiques ont joué un rôle important dans l'histoire d'Oman : Rustaq, au nord, Izki, Nizwa et Bahla, au sud, furent toutes, à quelque moment, des capitales.

L'oasis de Bahla dut sa prospérité aux Banu Nabhan qui, du milieu du XIIe à la fin du XVe siècle, imposèrent leur pouvoir aux autres tribus. Dans un magnifique site de montagne, seules des ruines permettent aujourd'hui d'évoquer ce passé prestigieux. L'immense château qui dresse sur un soubassement de pierre ses murailles et ses tours en brique crue intègre probablement dans ses structures quelques éléments d'époque pré-islamique, mais il date pour l'essentiel de la période faste des Banu Nabhan et fut reconstruit pour la dernière fois au début du XVIe siècle. A ses pieds, au sud-ouest, se voit la mosquée du Vendredi dont le très beau mihrâb sculpté daterait du XIVE siècle.

Ces monuments sont indissociables de la petite ville de Bahla et de son souk, de la palmeraie et du rempart en brique crue qui entoure l'oasis sur près de 12km, ouvrage remarquable flanqué de tours, percé de portes et traversé en sous-oeuvre par des canaux d'irrigation.

L'ICOMOS partage les préoccupations exprimées depuis 1977 par les experts de l'UNESCO, unanimes à noter la dégradation rapide des monuments de Bahla, qui sont tous dans un état critique. Le fort, qui n'a jamais été restauré et présente donc un caractère d'authenticité remarquable, ne bénéficie d'aucune politique

conservatoire et, chaque année, après les périodes des pluies, des pans entiers de murs s'effondrent.

Entre 1981 et 1983, la terrasse de la mosquée, non entretenue, s'est effondrée, provoquant l'écroulement des arcs et l'arrachement des enduits muraux, mettant en péril le mihrâb dans un bâtiment que la communauté ibadite délaisse au profit de la nouvelle mosquée. Quant au mur d'enceinte de l'oasis, dont le Département de l'Archéologie a fait exécuter un relevé très complet en 1977, sa restauration n'a pu progresser, faute de crédits suffisants.

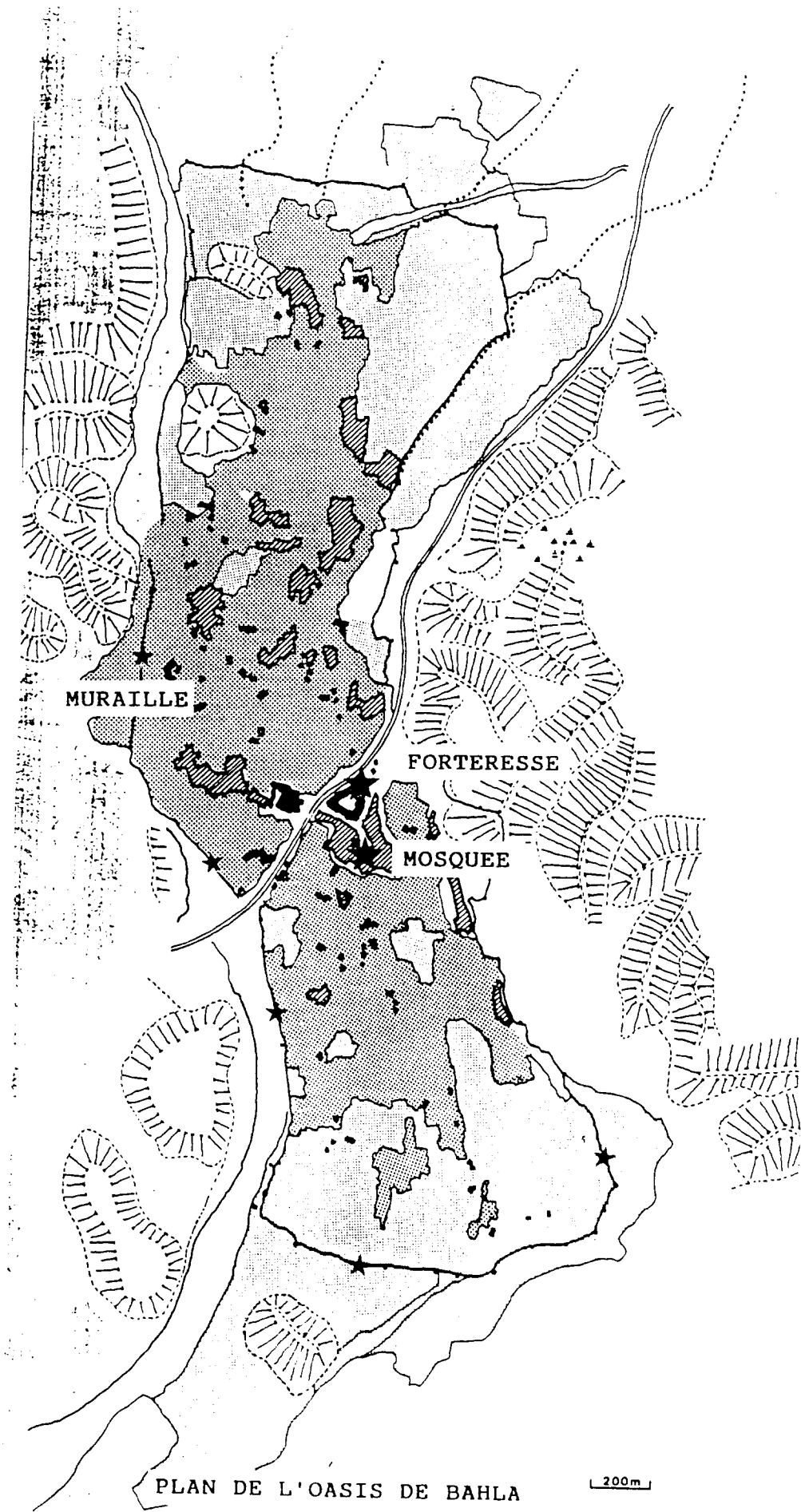
Cette situation préoccupante explique dans une certaine mesure l'avis réservé de l'ICOMOS sur l'inscription du fort de Bahla. Cette proposition restrictive (la ville, la mosquée, le souk, l'oasis et son rempart ne sont pas concernés) pourrait être différée.

L'ICOMOS suggère que soient étudiées :

- soit une proposition globale d'inscription de l'oasis et du fort de Bahla (tout en observant que l'oasis d'Al Hamra montre un système plus cohérent et mieux conservé d'habitations traditionnelles, d'irrigations et de cultures),

- soit une proposition regroupant une sélection caractéristique de forts du Sultanat d'Oman : la ruine de Bahla pourrait alors témoigner, à côté de Rustaq, de Jabrin, de Bilad Bani Bu Ali et des deux forts portugais de la baie de Mascate, d'un riche patrimoine d'architecture militaire, multiséculaire (une inscription analogue concernant les Forts du Ghana a été décidée en 1979).

ICOMOS, Avril 1987



ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ
LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 433

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Fort de Bahla

Lieu : région de l'Intérieur

Etat partie : Oman

Date : 23 Décembre 1986

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre du critère IV.

C) JUSTIFICATION

Au pied du Djebel Akhdar (3018m), les places-fortes où les communautés khârijites qui résistèrent aux tentatives de "normalisation" du calife Harun al-Rashid mirent en pratique leurs conceptions religieuses à la fois rigoristes et démocratiques ont joué un rôle important dans l'histoire d'Oman : Rustaq, au nord, Izki, Nizwa et Bahla, au sud, furent toutes, à quelque moment, des capitales.

L'oasis de Bahla dut sa prospérité aux Banu Nabhan qui, du milieu du XIIe à la fin du XVe siècle, imposèrent leur pouvoir aux autres tribus. Dans un magnifique site de montagne, seules des ruines permettent aujourd'hui d'évoquer ce passé prestigieux. L'immense château qui dresse sur un soubassement de pierre ses murailles et ses tours en brique crue intègre probablement dans ses structures quelques éléments d'époque pré-islamique, mais il date pour l'essentiel de la période faste des Banu Nabhan et fut reconstruit pour la dernière fois au début du XVIe siècle. A ses pieds, au sud-ouest, se voit la mosquée du Vendredi dont le très beau mihrâb sculpté daterait du XIVE siècle. Ces monuments sont indissociables de la petite ville de Bahla et de son souk, de la palmeraie et du rempart en brique crue qui entoure l'oasis sur près de 12km, ouvrage remarquable flanqué de tours, percé de portes et traversé en sous-oeuvre par des canaux d'irrigation.

L'ICOMOS partage les préoccupations exprimées depuis 1977 par les experts de l'UNESCO, unanimes à noter la dégradation rapide des monuments de Bahla, qui sont tous dans un état critique. Le fort, qui n'a jamais été restauré et présente donc un caractère d'authenticité remarquable, ne bénéficie d'aucune politique

conservatoire et, chaque année, après les périodes des pluies, des pans entiers de murs s'effondrent.

Entre 1981 et 1983, la terrasse de la mosquée, non entretenue, s'est effondrée, provoquant l'écroulement des arcs et l'arrachement des enduits muraux, mettant en péril le mihrâb dans un bâtiment que la communauté ibadite délaisse au profit de la nouvelle mosquée. Quant au mur d'enceinte de l'oasis, dont le Département de l'Archéologie a fait exécuter un relevé très complet en 1977, sa restauration n'a pu progresser, faute de crédits suffisants.

Cette situation préoccupante a expliqué dans une certaine mesure l'avis réservé de l'ICOMOS sur l'inscription du fort de Bahla. Cette proposition restrictive (la ville, la mosquée, le souk, l'oasis et son rempart n'étaient pas concernés) devait être différée.

L'ICOMOS a suggéré que soient étudiées :

- soit une proposition globale d'inscription de l'oasis et du fort de Bahla (tout en observant que l'oasis d'Al Hamra montre un système plus cohérent et mieux conservé d'habitations traditionnelles, d'irrigations et de cultures),
- soit une proposition regroupant une sélection caractéristique de forts du Sultanat d'Oman : la ruine de Bahla pourrait alors témoigner, à côté de Rustaq, de Jabrin, de Bilad Bani Bu Ali et des deux forts portugais de la baie de Mascate, d'un riche patrimoine d'architecture militaire, multiséculaire (une inscription analogue concernant les Forts du Ghana a été décidée en 1979).

La première de ces deux suggestions ayant reçu une réponse favorable du gouvernement Omanais par lettre du 7 septembre 1987, l'ICOMOS recommande l'inscription de l'oasis de Bahla et du complexe monumental qu'elle abrite au titre du critère IV.

ICOMOS, Octobre 1987